

# Lancement d'un appel à projets pour labelliser des startups GreenTech

Dossier de la rédaction de H2o  
June 2018

À l'occasion de la seconde édition des rencontres de la GreenTech, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire a annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt de labellisation qui permettra de sélectionner des startups prometteuses au regard de leur ambition environnementale et de leur degré d'innovation. Deux phases de sélection se tiendront entre juin 2018 et février 2019. Les lauréats pourront apposer le logo GreenTech et bénéficié de l'offre de service du réseau.

Depuis sa création, l'initiative GreenTech du ministère de la Transition écologique et solidaire accompagne les startups qui innovent en faveur de la transition écologique (économies d'énergies, transports propres, gestion durable des déchets, protection de la santé, développement des énergies renouvelables). Plus de 100 startups font aujourd'hui partie de la communauté et de l'écosystème. Désormais, de jeunes pousses pourront également se porter candidates pour bénéficier du label et de l'offre d'accompagnement intrinsèque à la communauté GreenTech comme par exemple : un accès gratuit aux trois incubateurs GreenTech du ministère de la Transition écologique et solidaire ; des conditions d'accès privilégiées aux données du ministère, à ses opérateurs et à son réseau scientifique et technique ; une offrir formations collectives et des séances de coaching ; un accès à des événements fédérateurs leur permettant de rencontrer des investisseurs et de lever des fonds ; un appui en matière de recrutement et un accès gratuit à plus de 50 000 cours en ligne. Le label GreenTech doit devenir une référence de l'innovation en matière de croissance verte et bleue et être mieux identifié par des investisseurs publics et privés facilitant ainsi l'accès des jeunes pousses aux financements. En deux ans, les projets des startups lauréates de la GreenTech ont atteint une maturité significative : 63 % d'entre elles ont au moins un produit sur le marché, 34 % ont déposé un brevet. En 2017, 30 millions d'euros ont été levés et leur chiffre d'affaire moyen est de 170 000 euros.

GreenTech verte